

Commerce - Spécialité: Commercialisation Spécialisée Produit Équin.

RNCP6511 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	312
Code(s) ROME	M1101, A1301, D1407
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université d'Angers

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les diplômés de la certifications peuvent réaliser des activités telles que:

- Mise en place d'une stratégie commerciale
- Animation d'une équipe
- Gestion de l'information au sein de l'entreprise
- Négociation/ vente dans la filière équine
- Mise en place de campagne publicitaire et/ou de communication
- Gestion commerciale d'une entreprise (comptabilité et fiscalité relative aux activités équestres)

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Ces professionnels sont capable de:

- de mettre en oeuvre des stratégies commerciales (études de marché, prospection de marchés, commercialisation de produits) ;
- faire preuve d'expertise dans la connaissance de l'organisation, des acteurs, du fonctionnement, des produits et services du secteur équin
- communiquer et négocier en français et anglais

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

pharmacie, agro-alimentaires, matériel de transport, infrastructures, matériel agricole spécifique, équipement du cheval et du cavalier De services : agences de vente aux enchères, courtiers, presse spécialisée, édition, organisation d'événements sportifs, de salons, assurances , syndicats d'éleveurs, , publicité, médecine vétérinaire, dentisterie, maréchalerie, arts, formation, enseignement, élevage

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Prospecteurs, acheteurs, responsables import-export au sein de petites et moyennes entreprises du secteur équin
- Chefs de distribution pour une zone géographique ou un pays donné

- Chefs de produit ou de gamme, de responsable d'une antenne commerciale, d'une succursale ou agence à l'étranger
- Conseillers techniques au sein d'agences gouvernementales ou de syndicats ou associations d'éleveurs ;
- Chargé d'organisation d'évènements sportifs
- Responsables de petites et moyennes entreprises commerciales du secteur équin
- Agents commerciaux spécialisés dans le secteur équin

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ
A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 895 €
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée) R1X68 — Employés des services commerciaux · tension 3/5 (Modérée) R2X80 — Attachés commerciaux · tension 4/5 (Élevée) R3X82 — Professions intermédiaires commerciales des achats · tension 5/5 (Très élevée) R4X90 — Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique · tension 2/5 (Faible) R4X91 — Technico-commerciaux · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	44 878
Jugés difficiles à recruter	39 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture R1X68 — Employés des services commerciaux R2X80 — Attachés commerciaux R3X82 — Professions intermédiaires commerciales des achats R4X90 — Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique R4X91 — Technico-commerciaux

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION
A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE
Tous les intervenants Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION
non

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP3181

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/6511/>